

Genève, le 28 septembre 2000

**Monsieur Bernard Paillard**  
**Président du Conseil municipal**  
**Secrétariat du Conseil municipal**  
**Palais Eynard**  
**4, rue de la Croix Rouge**  
**1211 Genève 3**

## Maison des associations

Monsieur le président,

Ayant pris connaissance du référendum lancé par les partis radical et libéral, dénommé "Halte à la politique des petits copains", contre la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève (No 55A/B) portant sur l'acquisition de l'immeuble 11-17 rue des Savoises et la cessation par la FEA à la Ville de Genève du 9, rue des Savoises, la FEA entend porter les précisions suivantes afin d'éclaircir le débat.

1. Le projet de la **Maison des associations socio-politiques** a mûri au sein des organisations membres de la Fédération pour l'Expression associative qui s'étaient regroupées afin de créer des synergies et de trouver les moyens dont elles ne pouvaient disposer individuellement. S'agissant d'associations à portée socio-politique, il est apparu évident que si des moyens devaient être mis en commun, dans un lieu commun, il fallait en définir le cadre. C'est ainsi que les quatre thèmes, qui représentent en même temps un des critères d'acceptation des locataires potentiels, ont été définis : les droits humains et des peuples, la défense de l'environnement, le développement durable et la promotion de la paix et du désarmement. Ces quatre thèmes sont au cœur des préoccupations de la communauté internationale toute entière et pas seulement de "petits copains" ou d'associations d'obédience gauchiste. À chacun d'en prendre conscience et d'apporter sa contribution. Il est finalement réducteur d'appeler ce projet "La Maison des associations alternatives".
2. La volonté de pouvoir disposer d'un espace de rencontre et de travail, qui permette un échange régulier d'idées et d'expériences, n'a pas fait perdre de vue aux initiateurs du projets les réalités économiques et budgétaires, comme elle ne les a jamais poussés à vouloir détenir des bâtiments. Il n'est donc pas inutile de rappeler ici l'équilibre du montage financier et le partage des apports de chaque entité :

<u>Etat de Genève</u>	1'612'000.-	Acquisition des bâtiments sis 8 et 8bis rue du Vieux- Billard (évalués par l'institut de crédit à 4 mios.)
	900'000.-	Attribution d'une subvention unique pour finaliser les travaux de rénovation
<u>Ville de Genève</u>	1'200'000.-	Attribution d'une dotation en capital pour l'acquisition des sous-sol et rez-de-chaussée de l'immeuble sis 9 rue des Savoises (qui rentrerait dans le patrimoine de la Ville)
	1'530'000.-	Acquisition des sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage de l'immeuble sis 11-17 rue des Savoises
<u>Loterie Romande</u>	250'000.-	Don pour l'aménagement d'une cafétéria
	600'000.-	Don pour l'aménagement des salles de conférence
<u>La FEA</u>	3'600'000.-	Emprunt hypothécaire

Il est vrai que le lancement de ce référendum peut retarder l'avancement de la réalisation du projet, la rentrée de recettes et par conséquent, fragiliser les résultats escomptés.

3. À la lumière des investissements consentis dans notre Ville et Canton pour d'autres projets, dont certains n'ont jamais été réalisés, l'effort demandé en l'occurrence à la Ville de Genève ne nous paraît pas déraisonnable.  
Alors que les chancelleries de plusieurs pays se disputent le siège de différents organes du système des Nations Unies, l'image de la Genève internationale, Ville de paix et capitale des Droits de l'Homme, ne peut que bénéficier de la présence de la Maison des associations socio-politiques qui compte parmi ses locataires plusieurs organisations non-gouvernementales défendant les droits des peuples qui, chez eux, paient souvent en vies humaines leur lutte pour la démocratie.
4. La FEA étant une entité apolitique, elle a souhaité dès le départ associer à ce projet toutes les composantes politiques de la Ville et du Canton. À plusieurs reprises la FEA a adressé des invitations à tous les représentants des exécutifs et législatifs des deux collectivités publiques. De ce fait, aucun reproche ne peut être porté en matière de transparence. La FEA déplore le manque d'intérêt montré par la plus grande partie des élus radicaux et libéraux de la Ville qui n'ont jamais honoré de leur visite les locaux de la Maison des associations socio-politiques.  
Au même titre nous regrettons vivement que les thèmes qui sont les piliers de la Maison des associations ne se trouvent pas parmi les préoccupations premières des référendaires.
5. Pour terminer, nous tenons à remercier le Conseil administratif de la Ville de Genève comme les Conseillers/ères municipaux qui nous ont soutenus tout au long de ces derniers mois de démarches.

En vous remerciant de bien vouloir porter cette lettre à la connaissance des membres du Conseil municipal lors de sa prochaine séance, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

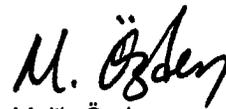
Pour la FEA



Rachel Horner  
Vice-Présidente



Gianfranco Fattorini  
Membre du Conseil



Melik Özden  
Membre du Conseil



Régis de Battista  
Directeur